



DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Enquête publique

No P-2026-003-1-E

Conformément à la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions du 4 décembre 1985 (LATC), la Municipalité de Donneloye ouvre une enquête publique.

Propriétaire : Claude-Patrice ERISMANN

Droit distinct et permanent : Néant

Promis vendu : Néant

Auteur des plans : Cablex AG, Marc Suter

Nature des travaux : Transfo. d'une instal. mobile existante avec nouv. mât et antennes

Situation : Route de la Barbeyre 32

No parcelle(s) : 1016

Plan folio : 2036

No ECA : -

Coordonnées : 2 543 450 1 176 70

Altitude : 0 m.

Affectation : Zone agricole

Degré de sensibilité au bruit : III

du Plan Général d'affectation

Dérogations : Art. 24b LAT / Art. 81 LATC

Le dossier peut être consulté au Greffe municipal dans un délai de 30 jours, dès l'avis d'insertion dans la feuille des avis officiels du 10 janvier 2026

Les oppositions ou remarques éventuelles sont à adresser à la Municipalité dans le délai mentionné ci-dessus

La Municipalité.

Avis d'enquête publique No P-2026-003-1-E

Commune :	Donneloye (Gossens)
Propriétaire :	Erismann Claude-Patrice
Promettants-acquéreurs :	-
Auteur des plans :	Suter Marc, Cablex AG
No parcellle :	1016
No ECA :	-
No CAMAC :	219471
Nature des travaux :	Transformation d'une installation de communication mobile existante pour le compte de Swisscom (Suisse) SA avec nouveau mât et nouvelles antennes pour les technologies 3G, 4G et 5G GOSS
Situation :	Route de la Barbeyre 32
Dérogation requise :	Art. 24b. LAT / Art. 81 LATC Installation imposée par sa destination pour des motifs techniques, en vertu des art. 24 LAT et 81 LATC

Les plans peuvent être consultés au bureau communal, Rue des 3 Fontaines 18, 1407 Donneloye,
du 10 janvier 2026 au 8 février 2026.

Délai d'opposition : 8 février 2026